



Envoyé en préfecture le 10/02/2023

Reçu en préfecture le 10/02/2023

Affiché le

ID : 056-215601626-20230208-DB20230207-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique du
Mercredi 8 février 2023

**DÉMOLITION DES BATIMENTS DE LA RÉSIDENCE BOIS PIN 1 PAR BRETAGNE SUD HABITAT – AVIS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Etaient présents :

Ronan LOAS, Armelle GEGOUSSE, Jean-Guillaume GOURLAIN, Patricia QUERO-RUEN, Christian PERRIEN, Claude ORVOINE, Claudie LE BIHAN, Cédric ORVOËN, Georges CORNEC, Patrick GOUELLO, Liliane MARTEVILLE, Christian LAURENT, Martine LIEDOT, Pascal GUERIF, Jean-Luc SCIEUX, Isabelle GUSMINI, Anne-Valérie RODRIGUES, Antoine GOYER, Ludovic JEGO, Marianne POULAIN, Mathieu GAUTHIER-LE PRIOL, Vagtang CROGUENNEC, Emmanuelle TROCADERO, Marie-Hélène HUCHET, Jean-Baptiste BOUYER, Annie VERDES, Loïc TONNERRE.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Pascaline ALNO à Armelle GEGOUSSE, Hélène BOLEIS à Patricia QUERO-RUEN, Marie-Christine LE NORMAND à Christian PERRIEN, Bernard CLERGEON à Claude ORVOINE, Brigitte LE LIBOUX à Jean-Guillaume GOURLAIN, Christine BARETTE à Cédric ORVOËN.

Secrétaire de séance : Christian LAURENT

Présents	: 27
Pouvoirs	: 06
Absent	: 00

n°07

DÉMOLITION DES BATIMENTS DE LA RÉSIDENCE BOIS PIN 1 PAR BRETAGNE SUD HABITAT – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

Rapporteur : Cédric ORVOËN

Bretagne Sud Habitat est un bailleur historique sur la commune de Ploemeur et détient 424 logements sociaux sur les 775 logements des bailleurs sociaux sur le territoire de la commune. 72% de ce parc a plus de 30 ans. BSH a engagé une réflexion sur la requalification et la régénération du bâti.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, les bailleurs Bretagne Sud habitat et Vannes Golfe Habitat ont fusionné en Morbihan Habitat, le parc est de 468 logements.

La résidence Bois Pin 1 est la plus ancienne résidence de BSH sur la commune, elle a été livrée en 1971. Elle est composée de 5 bâtiments de 20 logements chacune et totalise 100 logements.

Les bâtiments étant énergivores, BSH projette une opération en renouvellement urbain dont les objectifs sont de :

- Permettre une meilleure intégration dans le tissu urbain environnant
- Renouveler l'offre d'habitat avec une qualité architecturale
- Développer une mixité d'habitat à l'échelle de l'opération.
- Intégrer des aménagements publics.

Une délibération en date du 9 février 2012 institue l'obligation du permis de démolir sur tout le territoire de la commune de Ploemeur.

Morbihan Habitat dans le cadre de son programme à venir de démolition-reconstruction sur le secteur de Bois Pins 1, envisage la démolition des 5 bâtiments, chacun comprenant 20 logements. Le Conseil municipal doit donner son accord à la démolition d'immeubles accueillant des logements sociaux. La démolition est programmée sur la période de juin à décembre 2023.

Morbihan Habitat va procéder par tranche. Pour la première tranche, un permis de démolir a été accordé le 9 mai 2022 pour la démolition des bâtiments A2, A3 et B.

La démolition est programmée de juin à septembre 2023.



Sans préjudice des règles de code de l'urbanisme applicables au permis de démolir, les immeubles de logements locatifs sociaux ne peuvent être démolis sans l'accord du Préfet du département et de la commune d'implantation, il est proposé au conseil municipal d'autoriser la démolition de la tranche 1.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la construction et de l'habitation et notamment l'article L. 443-15-1 ;

Vu l'avis de la Commission 2 «Travaux, urbanisme, développement durable, commerce, emploi, insertion, handicap, tourisme» en date du 25 janvier 2023 ;

Vu le rapport présenté en conseil municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

➤ **AUTORISE** Morbihan Habitat à démolir les bâtiments A2, A3 et B de la résidence Bois Pins.

Délibération adoptée à l'UNANIMITE – 4 ABSTENTIONS (Emmanuelle TROCADERO, Marie-Hélène HUCHET, Jean-Baptiste BOUYER, Annie VERDES)



Le registre dûment signé.
Pour extrait certifié conforme.

Ronan LOAS,
Maire



Envoyé en préfecture le 10/02/2023
Reçu en préfecture le 10/02/2023
Affiché le
ID : 056-215601626-20230208-DB20230207-DE

DAUF - Ville de
Laure
© IGN BD
Janvier 2023

OPERATION BOIS PIN 1

Emprise actuelle Morbihan Habitat
Emprise communale à déclasser

